

Amqui, le 2 novembre 2022

À la séance ordinaire du comité administratif de la MRC de La Matapédia tenue le 2 novembre 2022 à compter de 16h à la salle du conseil de la MRC, située au 420, route 132 Ouest à Amqui, sont présents : madame Sylvie Blanchette, messieurs Marcel Belzile, Martin Landry, Sébastien Lévesque et Jacques Pelletier, sous la présidence de Mme Chantale Lavoie, préfète. Monsieur Joël Tremblay, directeur général et greffier-trésorier, ainsi que mesdames Christiane Beaulieu, Lise Tremblay et Édith Pâquet et messieurs Bertin Denis, Stéphane Pineault et Mario Turbide sont aussi présents.

Absence : M. Gérard Grenier.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **Résolution CA 2022-182 concernant l'ouverture de la séance ordinaire du 2 novembre 2022**

Le quorum étant constaté, sur une proposition de M. Jacques Pelletier, appuyée par Mme Sylvie Blanchette, il est résolu d'ouvrir la séance à compter de 16h10.

Adoptée.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Résolution CA 2022-183 concernant l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 novembre 2022**

Sur une proposition de M. Sébastien Lévesque, appuyée par M. Marcel Belzile, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2022
4. Gestion financière
  - 4.1. Acceptation de la liste des comptes
  - 4.2. Demande – Jeux du Québec
  - 4.3. Soumission – Plan de service Chubb (alarme) pour le centre administratif et la caserne
  - 4.4. Paiement des travaux de la TECQ 2022 – Chemin Casault – Contrat LC-07908-2022.1
5. Communication du service d'évaluation foncière
  - 5.1. Soutien technique en évaluation foncière – Confirmation d'embauche
6. Communication du service d'aménagement et d'urbanisme
  - 6.1. Avis de conformité sur des plans et règlements d'urbanisme/reporté
7. Communication du service de développement
  - 7.1. FLI – Radiation du solde en capital du prêt de resto-pub le Bunker
8. Gestion administrative
  - 8.1. Demande de l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles - Travailleuse de rang au BSL secteur Est (Matapédia, Matanie, Mitis, Rimouski-Neigette)
  - 8.2. Demande du Centre d'action bénévole Vallée de la Matapédia
9. Autres sujets
  - 9.1. Prochaine rencontre du comité administratif – Le mercredi 7 décembre 2022 à 16h
  - 9.2. Conseiller en gestion des ressources humaines – Affichage de poste
10. Levée de la séance

Adoptée.

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2022**

### **Résolution CA 2022-184 concernant l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2022**

Sur une proposition de M. Marcel Belzile, appuyée par Mme Sylvie Blanchette, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2022. Le procès-verbal ayant été transmis avec l'avis de convocation, le comité administratif en est dispensé de lecture.

Adoptée.

#### 4. GESTION FINANCIÈRE

##### 4.1 Acceptation de la liste des comptes

###### Résolution CA 2022-185 concernant la liste des chèques pour la période du 6 octobre au 2 novembre 2022

Sur une proposition de M. Sébastien Lévesque, appuyée par M. Jacques Pelletier, il est résolu unanimement d'adopter la liste des chèques pour la période du 6 octobre au 2 novembre 2022 pour un montant de 919 306,94 \$.

Adoptée.

###### Résolution CA 2022-186 concernant la liste des paiements *AccèsD* pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2022

Sur une proposition de M. Martin Landry, appuyée par Mme Sylvie Blanchette, il est résolu unanimement d'adopter la liste des paiements *AccèsD* pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2022 pour un montant de 508 178,87 \$.

Adoptée.

##### 4.2 Demande – Jeux du Québec

###### Résolution CA 2022-187 concernant pour la tenue des Jeux du Québec 2023 à Rimouski

Sur une proposition de M. Marcel Belzile, appuyée par M. Sébastien Lévesque, de recommander au conseil de la MRC de répondre positivement à la demande des Jeux du Québec pour une contribution de 5 000 \$ à prévoir au budget 2023 de la MRC.

Le vote est demandé par Mme Sylvie Blanchette : Pour 0 Contre 6

Proposition rejetée.

Cette demande sera plutôt traitée lors de l'étude des prévisions budgétaires 2023.

##### 4.3 Soumission – Plan de service Chubb (alarme) pour le centre administratif et la caserne

###### Résolution CA 2022-188 concernant l'acceptation d'une offre de service avec Chubb pour les alarmes du centre administratif et de la caserne d'Amqui

Sur une proposition M. Martin Landry, appuyée par M. Jacques Pelletier, il est résolu d'accepter la proposition de Chubb pour l'acquisition de deux contrats de services Platinum, au montant de 1 724.62 \$ chacun par système. Le contrat est d'une durée de 5 années.

Adoptée.

##### 4.4 Paiement des travaux de la TECQ 2022 – Chemin Casault – Contrat LC-07908-2022.1

###### Résolution CA 2022-189 concernant une autorisation de paiement des travaux admissibles à la TECQ 2019-2023 – Chemin Casault

Considérant Que le les travaux réalisés sur le chemin Casault sont complétés ;

Considérant Que les travaux ont été réalisés conformément au devis ;

Considérant Que le montant des travaux réalisés respecte le budget.

En conséquence, sur une proposition de M. Martin Landry, appuyée par M. Sébastien Lévesque, il est résolu :

1. D'autoriser le paiement des travaux réalisés sur le chemin Casault à Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) Inc. au montant de 219 262.29 \$ taxes incluses ;
2. D'inscrire la conclusion de ce contrat sur le système électronique d'appel d'offres SÉ@O ;
3. D'autoriser M. Joël Tremblay, directeur général par intérim et greffier-trésorier, à signer pour et au nom de la MRC de La Matapédia tous les documents relatifs à la conclusion dudit contrat.

Adoptée.

#### 5. COMMUNICATION DU SERVICE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

##### 5.1 Soutien technique en évaluation foncière – Confirmation d'embauche

###### Résolution CA 2022-190 concernant l'embauche de M. Dannick Miousse pour l'emploi de soutien technique en évaluation

Sur une proposition de M. Marcel Belzile, appuyée par Mme Sylvie Blanchette, il est résolu d'autoriser l'embauche de M. Dannick Miousse à titre de soutien technique en évaluation foncière ; la date d'entrée en fonction est prévue le 21 novembre 2022 ; le salaire est établi à l'échelon 5 selon l'échelle salariale pour le poste de soutien technique en évaluation foncière.

Adoptée.

## 6. COMMUNICATION DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

### 6.1 Avis de conformité sur des plans et règlements d'urbanisme

Reporté.

## 7. COMMUNICATION DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT

### 7.1 FLI – Radiation du solde en capital du prêt de resto-pub le Bunker

#### Résolution CA 2022-191 concernant la radiation du solde en capital du prêt de l'entreprise Resto-Pub Le Bunker

En conséquence, sur une proposition de M. Sébastien Lévesque, appuyée par M. Jacques Pelletier, il est résolu unanimement de radier le solde en capital du prêt fait au nom de l'entreprise Resto-Pub Le Bunker pour une somme de 32 010,86 \$ dans le Fonds local d'investissement de la MRC de La Matapédia.

Adoptée.

## 8. GESTION ADMINISTRATIVE

### 8.1 Demande de l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles - Travailleuse de rang au BSL secteur Est (Matapédia, Matanie, Mitis, Rimouski-Neigette)

Une demande est adressée à la MRC pour offrir une disponibilité de local pour le service de travailleur de rang piloté par l'organisme Au cœur des familles agricoles. La gestion de cette demande sera réalisée par la direction générale.

### 8.2 Demande du Centre d'action bénévole Vallée de la Matapédia

#### Résolution CA 2022-192 concernant une demande du Centre d'action bénévole Vallée de la Matapédia

Considérant que le Centre d'action bénévole de la Vallée de La Matapédia est responsable de la mise en œuvre du Programme PAIR, pour lequel la MRC de La Matapédia contribue annuellement pour un montant de 2 150 \$ ;

Considérant que ce programme sera dorénavant administré par la Fédération des centres d'action bénévole à compter du 7 novembre 2022 ;

Considérant la demande du Centre d'action bénévole de la Vallée de La Matapédia pour que l'aide consentie au programme PAIR soit affectée dans le futur au projet dans le programme de transport pour les soins de santé ;

Considérant l'avis du comité administratif, à l'effet que ce projet doit viser une autonomie financière au cours de la prochaine année.

En conséquence, sur une proposition de M. Martin Landry, appuyée par M. Marcel Belzile, il est résolu que le comité administratif recommande au conseil de la MRC de La Matapédia une contribution au programme de transport en soins de santé du Centre d'action bénévole pour un montant de 2 000 \$ pour le budget 2023 ; cette aide est consentie de façon transitoire et non-récurrente.

Adoptée.

## 9. AUTRES SUJETS

### 9.1 Prochaine rencontre du comité administratif – Le mercredi 7 décembre 2022 à 16h

Le comité administratif tiendra sa prochaine séance mercredi le 7 décembre 2022 à compter de 16h.

### 9.2 Conseiller en gestion des ressources humaines – Affichage de poste

#### Résolution CA 2022-193 concernant un affichage pour le poste de conseiller en gestion des ressources humaines

Sur une proposition de M. Martin Landry, appuyée par M. Jacques Pelletier, il est unanimement résolu ce qui suit :

1. D'autoriser l'affichage pour le poste de conseiller en gestion des ressources humaines;
2. De demander une offre de service auprès d'un consultant RH afin d'aider la MRC à combler ce poste ainsi que celui de greffier.

Adoptée.

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE****Résolution CA 2022-194 concernant la levée de la séance**

Sur une proposition de M. Sébastien Lévesque, appuyée par Mme Sylvie Blanchette, il est résolu unanimement de lever la séance à 17h33.

Adoptée.

---

Chantale Lavoie, préfète

---

Joël Tremblay, greffier-trésorier